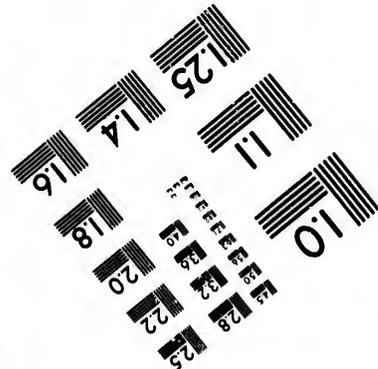
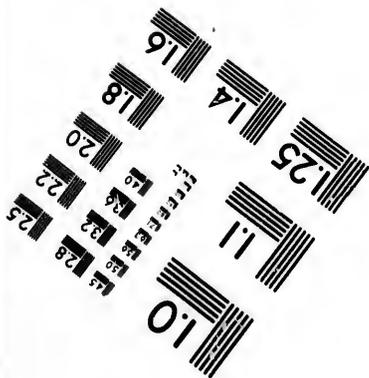
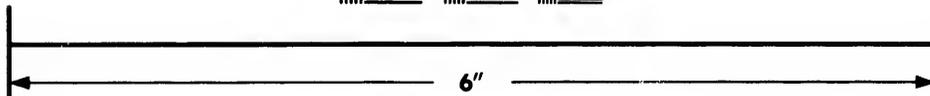
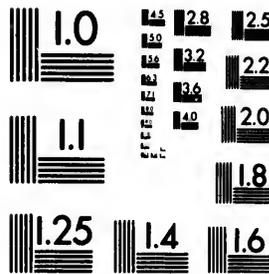


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The c
to the

The i
possi
of the
filmi

Orig
begin
the la
sion,
other
first p
sion,
or illu

The la
shall
TINU
which

Maps
differ
entire
begin
right
requir
metho

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

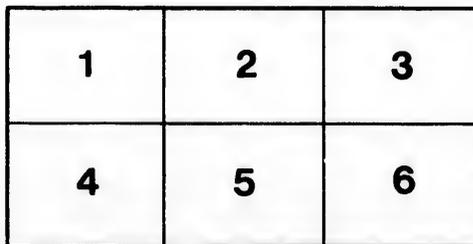
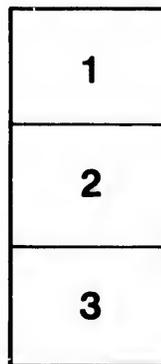
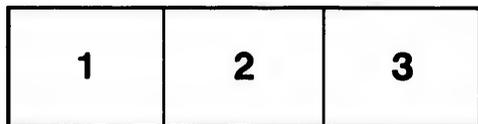
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

o
étails
s du
modifier
r une
filmage

es

errata
to

pelure,
on à





C



ANNALES HISTORIQUES

NO

26
No. 19

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

DEPUIS SA FONDATION

PAR

ARTHUR DANSEREAU.

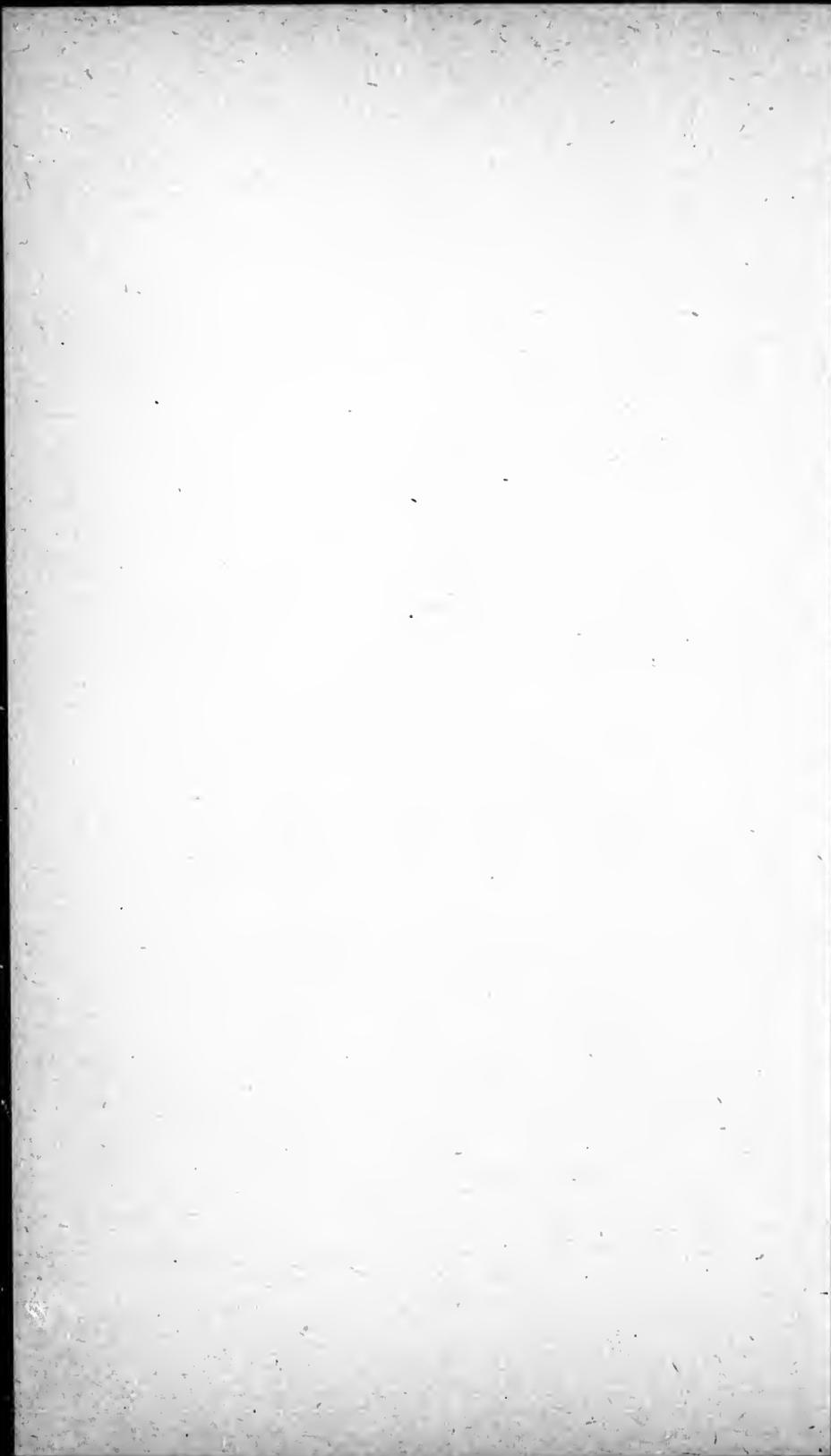
Parva sunt si prima velis elementa referre.—(OVID.)

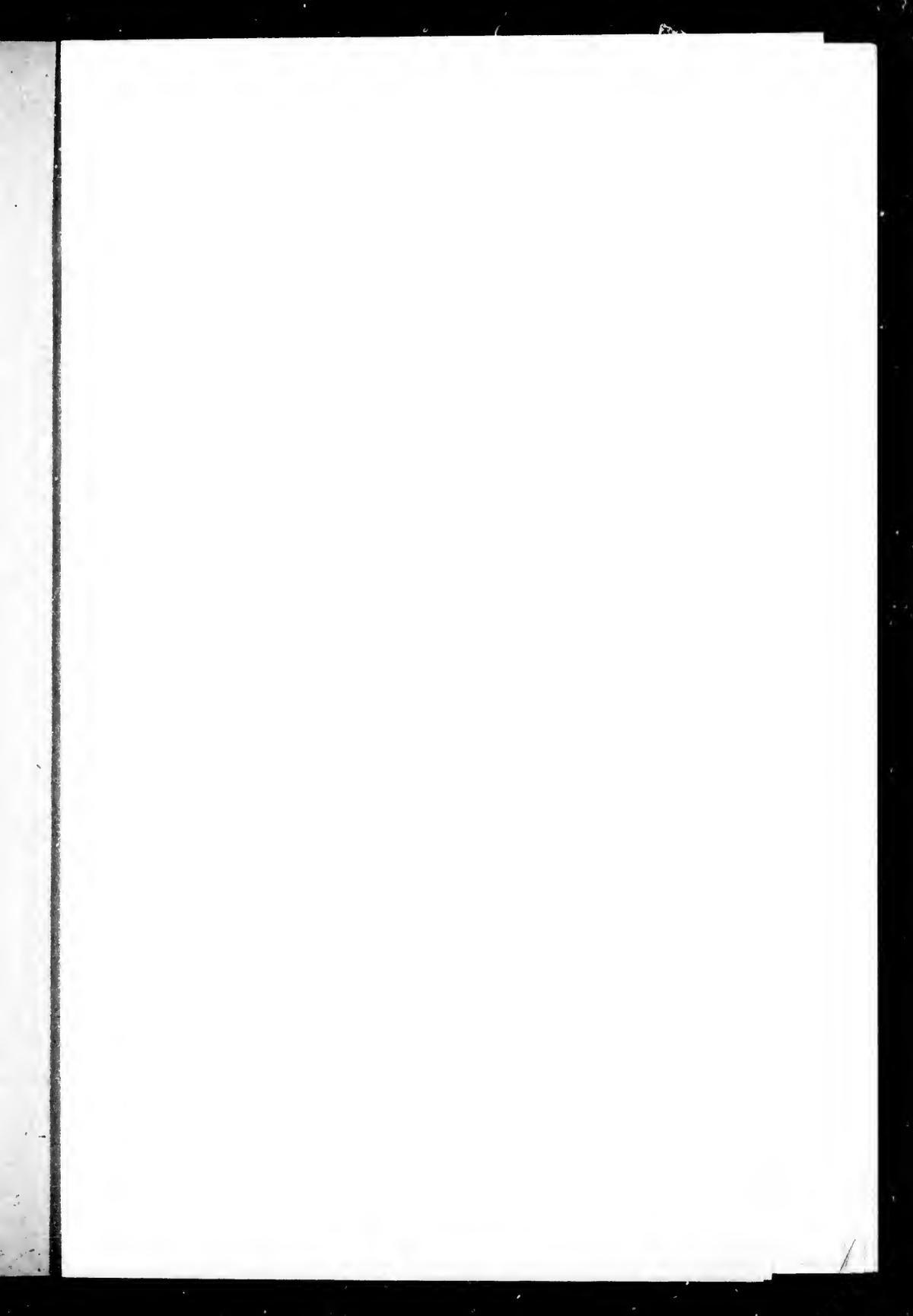
Première Livraison.

MONTREAL

TYPOGRAPHIE EUSEBE SENÉCAL, RUE St. VINCENT, 4.

1864.





COLL

ANNALES HISTORIQUES
DU
COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.

CO

ANNALES HISTORIQUES

DU

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

DEPUIS SA FONDATION

PAR

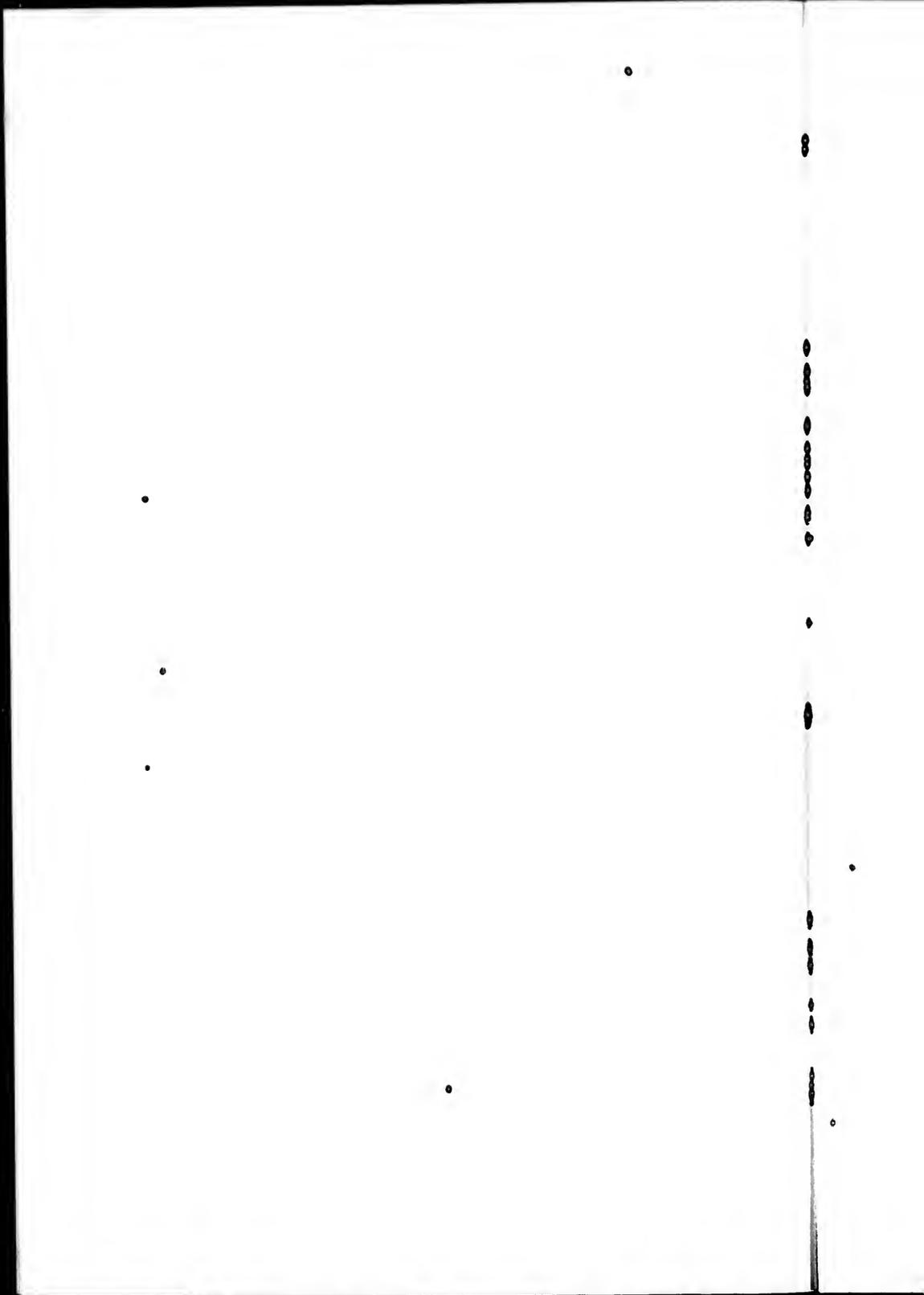
ARTHUR DANSEREAU

—
Parva fuit si prima velis elementa referre.—(OVID.)

—
MONTREAL

—
TYPOGRAPHIE EUSEBE SENÉCAL, RUE St. VINCENT, 4.

—
1864.



PRÉLIMINAIRES.



“ Nous sommes encore jeunes, il est vrai, mais nous avons déjà assez vécu et agi, pour pouvoir montrer des hommes, signaler des faits, produire des actes et établir les époques suffisamment remarquables.”
(Mr. le Dr. MEILLEUR, *mémorial de l'Éducation.*)

Si le public daignait accorder un regard à l'humble essai d'un auteur, convié d'hier au banquet du siècle, de vives excuses et d'utiles explications lui seraient adressées. Il se trouve des âmes généreuses toujours prêtes à témoigner de leur indulgence, et il m'importe de leur suggérer un prétexte de pardon.

Le jour où, je ne sais trop comment, cédant à une flatteuse invitation, je souscrivis au projet d'ébaucher un profil historique du Collège de l'Assomption, j'étais loin d'entrevoir les conséquences de mon adhésion. Aussi, la curiosité pour une large part me fit tourner la première page des documents alors sous ma main. C'étaient deux mémoires rédigés, l'un par Mr. l'abbé Pierre Poulin, curé de Ste. Philomène, l'autre par Damase Dorval, Ecuier, avocat, et Inspecteur d'écoles, anciens élèves de la maison. Il était facile de constater dans ces archives la présence de faits dignes à un haut degré de l'attention, et je dus me soumettre à des impressions qu'il n'était plus en moi de détruire.

L'histoire de toutes nos institutions ne serait-elle pas aujourd'hui à souhaiter ? Des faits revêtus d'une couleur locale ne laisseraient pas d'exciter un intérêt général, et de jeter un nouveau jour sur notre histoire. Nous aimons à nous représenter le sol canadien pétri des sueurs de l'apôtre et modelé sous la main de la religion : lisons donc l'origine de nos florissantes maisons d'éducation.

Mgr. Laval inaugure le collège de Québec dans une pauvre maison avec 14 élèves dont 6 hurons.

Mgr. Curateau, fonde celui de Montréal dans le presbytère de la Longue-Pointe.

Le Révérend Louis Marie Brassard prépare aussi dans sa maison le séminaire de Nicolet.

Mr. Girouard réussit à trouver une pauvre bâtisse où il jette les destinées du collège de St. Hyacinthe.

Le presbytère de Mr. Ducharme est le berceau de Ste. Thérèse.

Mr. Painchaud, avec ses épargnes, crée un avenir à celui de Ste. Anne.

Le collège des Jésuites ne fait que recueillir les fruits des épreuves terribles d'une autre époque.

Mr. François Labelle, s'unit au Dr. Meilleur pour établir à l'Assomption une tout humble maison qui prend peu-à-peu des proportions plus importantes.

C'est donc au point de vue de l'intérêt général que nous devons de prime abord envisager cet essai, et je suis fier de ne rien faire autre chose que d'obéir à la manifestation d'une idée émise par Mr. le Surintendant actuel de l'éducation. " Il serait à souhaiter que chaque

“ maison d'éducation s'occupât de tenir ainsi au com-
 “ plet le récit de tout ce qui s'est passé d'intéressant
 “ depuis sa fondation, et de le faire résumer de temps à
 “ autre par quelques-uns de ses élèves. Ce serait une
 “ innovation précieuse au point de vue de l'histoire de
 “ l'instruction publique en Canada.” (1) Monsieur le
 Dr. Meilleur disait quelque peu auparavant, dans le mé-
 morial de l'Education, page 216. “ L'instruction d'un
 “ peuple constitue une partie importante de son
 “ histoire qui ne doit pas être laissée entièrement dans
 “ l'oubli, ni être abandonnée à une appréciation tardive
 “ et hasardée.”

*
 .

Je crois pouvoir réclamer pour l'Assomption les droits
 que tout autre collègue aurait à invoquer dans telle cir-
 constance. Je veux dire qu'après avoir étudié les pha-
 ses que cette institution dut traverser, j'ai pensé y trouver
 tout à la fois une occasion de travailler utilement à l'his-
 toire du pays et un moyen de piquer la curiosité.

J'aime à représenter l'institution portant elle aussi
 l'empreinte divine à la marge de son histoire. Car com-
 ment expliquer son existence actuelle avec les faibles
 ressources et les grandes difficultés de son début ?

En reculant les années, nous trouvons, à un quart de
 siècle, l'énergie aux prises avec les obstacles, luttant
 hardiment au pied de son premier trophée, et repous-
 sant le choc des passions, à l'heure où le défaut de res-
 sources amenait une crise.

(1) Journal de l'Instruction Publique, livraison d'Août, 1862 ; à l'oc-
 casion d'une première ébauche de ce travail qu'un correspondant avait
 bien voulu signaler au public.

Il faut sortir des explications naturelles pour nous rendre compte du succès final.

*
* *

Après avoir établi l'utilité de cette esquisse comme ayant trait :

A l'histoire nationale ;

A la glorification de la Providence ;

Il faut l'envisager sous un autre aspect.

Si nous sommes fiers des résultats obtenus, c'est une raison d'en faire crédit aux auteurs de ces bienfaits.

Malgré que ce serait ici l'occasion d'emprunter les paroles (1) de M. le supérieur actuel du collège de l'Assomption, pour, "prier M. François Labelle et M. le "Docteur Meilleur d'accepter" ce travail "comme un "à compte sur l'immense dette de reconnaissance dont "nous sommes solidaires," cependant je souhaiterais presque qu'une main charitable éloignât toujours des regards de M. Labelle cet hommage rendu à la vérité. Par pitié pour ce vénérable vieillard que je sais si sensible à cet endroit, j'aimerais mieux pour lui, comme pour moi-même, qu'il ignorât toujours la révélation de tant de faits dérobés avec soin à la connaissance du public. Je pourrais ajouter que si l'entreprise m'a quelquefois effrayé, c'était surtout en songeant que je pourrais blesser un cœur qui ne désire rien tant que d'être ignoré.

Pourtant je ne suis pas seul coupable. Déjà le premier Pasteur de ce diocèse (Mgr. Ignace Bourget) a

(1) Paroles prononcées à la présentation d'une médaille d'honneur.

voulu reconnaître publiquement les services que Mr. François Labelle a rendus à la religion, dans la part si grande qu'il a prise à la fondation de ce collège, ainsi que ses deux frères MM. Edouard et Jean-Baptiste Labelle, associés plus tard à son œuvre, et il lui a fait parvenir une médaille d'honneur à l'effigie du St. Père, qu'il avait obtenue avec plusieurs autres distribuées à la même époque (Juillet, 1863.)

L'hommage était au nom de la religion ; à notre tour nous devons agir au nom de la nationalité, et pour emprunter du mémorial même des paroles qui seront mon excuse auprès du Dr. Meilleur, " cette justice ainsi " rendue à qui de droit, aura l'effet d'établir le mérite " réel." Hélas ! Nous traversons une période où les protestations sont plus que jamais nécessaires. Une grande douleur ulcère le cœur à la vue de l'illustre citoyen que la patrie laisse mourir de faim. (1) C'est pourtant lui qui au jour de ses nombreux services ne craignait pas de sacrifier au profit public des propriétés foncières de £600, fruit de ses épargnes. A cela il s'est contenté de dire plus tard : " Ma famille sera privée de ce petit " patrimoine et moi d'un asile commode, mon ancienne " demeure, où je me proposais d'aller passer heureux " mes vieux jours dans un endroit qui m'est cher et " agréable à plus d'un titre."

Ce qui console, c'est l'opinion du peuple et de la presse sur le malheur d'un noble citoyen, et c'est pour l'auteur un motif d'encouragement que d'espérer, à de si bons titres, l'approbation générale, au moins dans le but

(1) Mr. le Dr. Meilleur, après avoir été surintendant de l'Education, puis employé au Bureau de Poste de Montréal, est à l'époque actuel sans position.

de ces annales, protestations, jusqu'à un certain point, en faveur du Dr. Meilleur.

*
* *

En ces jours de défiance, je puis paraître animé d'intentions partiales et de motifs de propagande exclusive, en concluant à l'excellence du cours donné à l'Assomption.

Que ceux qui me trouvent injuste, fassent disparaître la majorité des membres qui composent le clergé du diocèse.

Qu'ils rappellent de par-de-là les mers les nombreux travailleurs de la foi, détruisant l'ivraie qui a crû dans les cœurs barbares.

Qu'ils défendent au regard d'aller reconnaître au sein de la Compagnie de Jésus, au milieu des Sulpiciens, ceux qui se disaient naguère élèves d'un collège retiré dans le calme des campagnes.

Ils peuvent nier !

Mais qu'ils viennent au milieu du barreau assigner un autre printemps et d'autres jours de jeunesse à quelques unes de ses plus pures illustrations.

Qu'ils relèguent dans l'oubli les nouveaux joueurs que chaque retour des vacances amène dans cette arène du siècle où les saines doctrines et la démagogie luttent corps à corps.

Qu'ils déchirent en pièces ces heureuses productions accueillies par les acclamations d'un public éclairé.

Ah ! les institutions de premier ordre peuvent, sans descendre de leur rang, tendre la main à cet ami, comme celui-ci la leur tend amicalement, et grâce à Dieu,

il espère être en bons termes avec tous, parcequ'à tous il a présenté une bienvenue cordiale, parce qu'il s'est réjoui du nombre et de la valeur des défenseurs parmi lesquels nous le rangeons.

Il m'importe de ne pas sembler lui donner le pas sur tout autre collège classique. Je ne parle que de ce que je sais

Navita de ventis, de bobus narrat arator,
Miles enumerat vulnera, pastor oves.

PROPERCE.

et bien sûr, je saurais avoir mauvaise grâce que de tenter la dépréciation des autres institutions par une exaltation maladroite de celle-ci. Que l'esquisse d'un autre collège paraisse et soit mille fois plus avantageuse et plus goûtée, me soupçonnerait-on de ne pas être heureux de son succès ! car je le serais autant par les sympathies qui doivent exister entre ces maisons de même genre que par la satisfaction de voir les institutions du Canada répandre un nouvel éclat sur la patrie.

*
* *

Telles sont les réflexions préliminaires ; si elles ne sont point de goût, qu'on les rejette sur l'incapacité : mais après tout ce sont mes explications.

Il va sans dire que je n'attache point à ces notes l'importance d'un ouvrage en règle, où l'ordre doit égaler le soin et les précautions. Ce sont tout simplement quelques matériaux jetés à l'histoire.

Une multitude de faits ont été omis, par la raison qu'ils touchent de trop près à des contemporains, ou que, revêtus d'un caractère trop local, ils rentrent dans le domaine exclusif de la famille. Toutefois la presse qui recueille ces annales conservera aussi ces renseigne-

ments sous le nom de chroniques, destinés à demeurer dans les archives privées des élèves et de ceux qui tiennent à étudier un peuple dans ses détails intimes et l'histoire dans son déshabillé.

Je le dis pour expliquer la raison qui me force dans les annales de faire allusion aux "chroniques."



urer
qui
es et
dans

ANNALES HISTORIQUES
DU
COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LA FONDATION.

I

Multa quoque et bella passus dum conderet urbem.

(VIRGILE.)

Les pages historiques de notre pays, à une époque dont il ne nous est pas difficile de calculer la distance, se remplissent tout-à-coup de détails heureux à rappeler. C'est que nous voyons le Canada, remis peu-à-peu des secoues qui l'avaient ébranlé dans ce grand travail où il naquit à la politique anglaise, ouvrir les portes de l'avenir sous d'heureux auspices. Sa prospérité faisait dire à un écrivain de 1826 : " Si la population canadienne a triplé depuis quarante ans, ses moyens d'instruction ont quadruplé au moins." De nombreuses années, dont les unes fécondes en puissants résultats, ne permettaient plus de reconnaître cette année de 1615, où le zèle Franciscain venait pour la première fois nous rompre le pain de la pensée.

Au collège de Québec s'étaient ajoutés ceux de Montréal, de Nicolet, de St. Hyacinthe, de Ste. Thérèse, de Chambly et de Ste. Anne.

Cependant des esprits habitués aux observations trouvaient qu'il manquait encore à cet ensemble. Un homme surtout, habile médecin, se trouva à contempler cette lacune du regard du citoyen dévoué à ses semblables ; c'était M. le Dr. Meilleur. Il voyait avec peine des enfants, pleins de verdeur et de santé, s'étioler dans les maisons d'éducation où la privation du grand air et le défaut d'exercice de tous les jours, en altérant leurs constitutions, les rendaient incapables de servir avantageusement l'Eglise et l'Etat. Cette considération dirigea donc ses idées vers une maison exempte de ces inconvénients. D'autre part, l'intérêt qu'il portait à la religion et aux bonnes mœurs lui disait que l'élève doit être constamment l'objet d'une surveillance consciencieuse. Sous l'influence de ces deux pensées, il fit de longues méditations sur le plan à adopter d'un collège qui put, tout à la fois, présenter les avantages des pensionnats sans leurs inconvénients et les conditions sanitaires de l'externat dégagées des abus moraux. C'est alors qu'il rédigea une règle où l'élève, soumis à toutes les exigences salutaires des autres collèges, ne laisserait pas, tout en prenant ses études et son repos sous le toit de la communauté, de sortir trois fois par jour pendant vingt cinq minutes le matin, quarante le midi et vingt cinq le soir pour prendre ses repas à l'extérieur. Il supposait les autorités revêtues du pouvoir de donner son approbation aux différentes familles qui recevraient des pensionnaires, de les indiquer aux écoliers et de les suivre en tout de fort près. Il entrevoyait avec raison dans son projet la facilité que l'habitant des campagnes trouverait à nourrir son enfant en lui apportant souvent de sa maison les aliments dont il aurait besoin, sans être dans le cas de les convertir en argent ; l'habitant avait aussi la facilité de le placer dans une pension en rapport avec

ses moyens pécuniaires et fournie d'une nourriture à laquelle il était habitué. Le riche ne pouvait qu'y trouver son compte, par ce qu'il lui serait loisible de procurer au sien toutes les douceurs de la table paternelle.

Ainsi, cette habitude de la nourriture ne se trouverait pas brisée dans un âge où le jeune enfant qui croît et se développe a besoin d'enrichir l'économie animale souvent insuffisante ; besoin qui nécessite une grande attention à l'alimentation. Il en résultait de plus une grande satisfaction physique et morale qui ne pouvait qu'influer heureusement sur le caractère et les dispositions de l'élève. Enfin les courses régulières répétées trois fois par jour complétaient, par la nécessité de respirer un air plus large et de procurer le mouvement au système et la circulation plus rapide au sang, le mode d'éducation où le moral n'avait rien à perdre et le physique tout à gagner.

Sous l'empire de ces idées, il se mit encore à songer à l'éloignement des collèges pour les populations des rives nord du St. Laurent, répandues dans les diocèse de Montréal et des Trois-Rivières, et voyant une foule d'heureuses intelligences que le défaut de ressources retenait dans une sphère qui n'était pas la leur, il conclut que malgré le goût répandu de l'éducation, il y avait un puissant obstacle. Pour le faire disparaître il résolut donc d'établir dans les environs une maison d'éducation telle qu'il la concevait.

Ce mode adopté depuis par plusieurs institutions et qu'on désigne dans tout le pays sous le nom de "Plan de L'Assomption" était à cette époque une innovation faisant l'effet aux yeux des gens d'une véritable utopie. On craignait pour la moralité de l'élève ; et, jusqu'à un

certain temps après la fondation, quelques-uns dési-
gnaient le collège sous le titre de " Collège Coureur." Aujourd'hui que le système a fait ses preuves, que tant d'élèves lui doivent l'instruction et la conservation de la santé, que la décision de la majorité de chaque cours à l'état ecclésiastique témoigne de la moralité de la maison, nous sommes en droit d'accorder un tribut d'éloges au docteur Meilleur.

Cette idée que j'ai été obligé de développer en anticipant sur les faits fut poursuivie avec ardeur par le docteur.

" C'est à St. Eustache, dit-il, dans son mémorial, que j'ai commencé par des écrits anonymes, tour-à-tour appuyés et attaqués à donner publiquement l'idée du florissant Collège de L'Assomption, à l'existence, à l'embellissement et à la prospérité duquel tant de mains généreuses ont contribué (1).

Le premier de ses écrits parut le 25 Décembre, 1828. Il engagea même une lutte fort longue à ce sujet. Les amis du Collège de Ste. Thérèse y voyaient un rival ; les Collèges de Québec et de Montréal prétendaient que les autres institutions étaient moins qu'inutiles quand même "elles singeraient le grec et le latin." Disons de suite que ces institutions se recommandent trop d'elles-mêmes pour avoir à craindre un concurrent et que les fruits obtenus ont prouvé que le nouveau collège avait aussi sa mission.

La première ouverture que Mr. le docteur fit de son projet fut à Mr. Gaulin, alors curé de L'Assomption, devenu plus tard évêque de Kingston, et c'était en 1829.

(1) Mémorial de l'Education : Page 197, Note 1ère.

Celui-ci s'y opposa pour deux raisons. D'abord, on poursuivait avec ténacité le système du temps qui était d'ériger avant tout des couvents ; et la paroisse de l'Assomption n'avait pas voulu rester en arrière, puisqu'elle avait poussé le dévouement jusqu'à jeter les fondations d'une telle institution. Mr. Gaulin trouvait ridicule d'abandonner un édifice commencé pour en entreprendre un second ; d'autant plus ridicule qu'il ne voyait nulle part, pas même chez lui, les fonds indispensables au projet.

Son successeur Mr. Blanchet, plus tard devenu évêque de Nesquely, Orégon, invoquait parfaitement les mêmes raisons. Vint le tour de Monsieur François Labelle, dont Mr. le Dr. Meilleur sut merveilleusement exploiter la bonne volonté. (1)

Monsieur le Dr. Meilleur ;

Monsieur François Labelle ;

Voilà les deux fondateurs du Collège de L'Assomption. La Providence voulut qu'ils se rencontrassent avec leur énergie dans un même but. Il ne fallait rien plus que l'amour de son pays joint à l'amour des âmes pour imprimer un cachet de réalité à ce projet rendu difficile par les circonstances. En dernier trait caractéristique, je dis que Monsieur François Labelle, déplorant un profond dévouement, dut sacrifier de ses revenus d'alors tout ce qui n'était pas la part des aumônes qu'il destinait à la misère, et Mr. le Dr. Meilleur, appu-

(1) Monsieur Labelle, après les sacrifices qu'il fit pour le collège, ne craignit pas de s'adjoindre encore à l'association de St. Jean Baptiste de L'Assomption dans l'entreprise du couvent projetée depuis si longtemps, et cette maison était prête à recevoir les sœurs, quand il céda sa cure à Mgr. Gaulin, empêché pour raisons de santé de résider à son évêché de Kingston. Mr. François Labelle, aujourd'hui retiré, demeure à Repentigny au presbytère de son frère Mr. J. Bte. Labelle.

yé sur la générosité du premier, prodiqua une énergie inconcevable à l'application de ces libéralités.

Répétons donc :

Que le Dr. Meilleur conçut le projet, le fit adopter :—

Que Mr. Labelle fournit les moyens nécessaires à la construction et au soutien de l'établissement.

1829.

C'est de 1829 que date l'élan décisif. Il venait de se faire quelques allocations plus considérables aux écoles, et pour Mr. le Dr. Meilleur surtout, toujours poursuivant son idée, il venait de partir quelques enfants de la paroisse vers des collèges éloignés.

Le Docteur voulait de plus profiter du goût de la haute éducation, développé à L'Assomption dans une école de français et de chant grégorien, qu'y avait tenue quelques années auparavant M. l'abbé Chartier.

Il s'empara donc adroitement de cette triple occasion :

Départ d'élèves pour autres collèges ;

Allocation plus considérables aux écoles ;

Goût répandu de la haute éducation.

Sa position lui fournissait une grande influence, il faisait partie du corps des syndics d'école. M.M. François Labelle et le Dr. Cazeneuve étaient ses collègues. Autre avantage décisif.—Il était membre de la Législature et du comité d'éducation. Les rangs des ennemis était pressés : il les heurta de front et ils ne résistèrent point au choc : car il obtint une allocation de £300 et fit remplacer le mot d'école-modèle par celui de collège.

L'énergique Docteur avait donc l'immense ressource de £300 pour fonder un collège.

1830.

L'année 1830, s'écoula en délibérations entre les trois syndics, et le Docteur nourrit une lutte continuelle contre ses deux illustres préopinants qui désespéraient d'un tel projet. Dans tous les cas, l'on conclut à l'érection d'une bâtisse que le Docteur appelait toujours collège, et que les opposants nommaient en toute sécurité et bonne foi : école-modèle ; le Docteur consentait aussi à l'école-modèle, mais seulement pour le cours pratique.

Le premier soin fut de viser à l'achat d'un terrain convenable. Pour meilleure information il serait fort à désirer que le lecteur eut aux moins quelque idée de la position du village de l'Assomption.

La rivière, dite de l'Assomption, qui prend sa source dans les montagnes du Nord, vient par mille circuits jusqu'aux campagnes de l'Assomption, et parcourt alors de 15 à 20 arpents en ligne parallèle avec le St. Laurent, ayant semblable inclinaison vers le Nord ou Nord-est. Puis, elle tourne dans une courbe gracieuse dirigée d'abord vers l'Est et définitivement vers le Sud, et Sud-ouest, revenant ainsi par une inclinaison opposée, et suivant une route parallèle à la première et éloignée seulement de quelques arpents. Il en résulte nécessairement une élégante presqu'île. On lui a donné le nom de "Portage." C'est que primitivement les sauvages au lieu de faire cette courbe d'une lieue, coupaient la pointe en portant les canots à l'autre rive, (1) peu-à-peu

(1) Les Relations des Jésuites (1642) nous apprennent que cette rivière chez les sauvages avait nom : Outaragauesipi.

le nom de portage s'est donné à toute cette partie. Il faut observer que le village n'est pas à l'extrémité précise de la presqu'île ; une perpendiculaire du sommet de la langue de terre au village compterait une quinzaine d'arpents ; en un mot l'ancienne route des sauvages fait le centre du village qui est baigné par la rivière de ses deux côtés.

Toute la partie vacante entre le village et le bout du portage, après avoir été en Communes, avait été reprise par les messieurs de St. Sulpice, propriétaires de la seigneurie de l'Assomption ; ceux-ci l'avaient vendue en grande partie à M. Leroux, ancien marchand du village. Le reste était devenu la propriété de M. Benjamin Beaupré, autre marchand du lieu.

Il devient évident que la position de certaines parties du portage réunissait le plus d'avantage pour un collège. Il ne s'agissait pas, bien entendu, d'élever la maison à l'autre extrémité ; on se contentait de la placer tout auprès du village. Deux lots se présentaient ; l'un en contact immédiat avec le village ; l'autre adjacent au premier, et ainsi sur le second plan ; le plus rapproché du village assez bien conditionné ; le second impraticable ; chacun d'un arpent et demi ; chacun de la somme de £50 ; chacun en la possession de M. Benjamin Beaupré.

Qui le croirait ? On choisit le pire des deux ! C'est que le Dr. Meilleur fit preuve d'un grand discernement. Tôt ou tard, pour peu que le village eut grandi, et dès lors que la bâtisse eut été sur le premier plan, le collège n'aurait pas eu à se louer du fracas et du tumulte des affaires qui l'eussent environné. Même, la résidence de M. Faribeault, notaire défunt, et le site de ses dépen-

dances trop peu gaies, situés au Sud-est étaient déjà sur la même ligne et obstruaient la vue. L'autre lot était plus difficile à améliorer ; mais plus élevé et plus retiré ; il possédait un cours d'eau, provenant de sources, utile en tous temps pour les amusements comme pour les besoins des écoliers, susceptible de grands embellissements et de transformations, indispensable en cas d'incendie.

M. Beaupré vendit donc le lot £50.

Dès le marché conclu, tout fut mis en œuvre.

*
* *

A raison du peu de ressources, les syndics firent appel à la paroisse ; mais une opposition terrible les y attendait. Un personnage influent du village ne craignait pas de dire : " Avec un collège, les enfants du peuple seront aussi instruits que les nôtres et ils viendront prendre nos places ; gardons nos places pour nos enfants." Un autre, mieux inspiré encore, coulait tout bas cette phrase de patriotisme dans l'oreille de ses amis : " Si nous instruisons le peuple, nous ne pourrons plus le conduire." Pour atteindre leur but, les démagogues en miniature songèrent à amener le peuple. Les moyens pouvaient-ils manquer ?

On s'en prit d'abord à la nature du terrain. " Jamais édifice, repétait-on à grands cris, ne pourra soutenir dans cet étang de boue ; quelques mois de tempête l'emporteront : et les gens d'applaudir et de vociférer contre le Dr. Meilleur ; car le peuple ignorait

..... Comme il se pouvait faire,
Qu'un homme seul eut plus de sens
Qu'une multitude de gens. (LAF. II. 20).

Aussi, un beau matin, les habitants du haut de la paroisse vinrent en foule pour contempler les débris du collège, qu'on leur avait dit écroulé dans la nuit.

Immense désappointement.

Leur grand cheval de bataille c'était autre chose encore. "Les syndics en veulent aux bourses; dans peu les taxes seront terribles." C'était plus que suffisant pour exciter les passions. *Oh! cives, cives, quærenda pecunia primum est.*

C'est ainsi que douze ans plus tard, on souleva le peuple contre la loi d'éducation, inaugurée dans le Bas-Canada par Mr. le Dr. Meilleur. Car c'est lui, comme tout le monde le sait, qui a établi et fait fonctionner le système d'instruction publique actuel, avec autant de succès que de difficultés. C'est ce qui a fait dire à un écrivain canadien contemporain, Mr. Bibaud: "A une époque de fermentation politique, il a dû faire preuve d'un courage moral peu commun, pour empêcher la loi de l'instruction d'être altérée au gré des partis et pour la rendre stable conformément aux principes."

On estime, au maximum, à £300 la valeur fournie par la paroisse, tant en argent qu'en matériaux et main-d'œuvre.

Qu'on définisse bien les positions. Mr. le Docteur Meilleur est de ceux qui ont donné cours au proverbe: "gens doués de noblesse sont les parias de la fortune." Ainsi que Mr. de La Douversière, le fondateur de l'Hôtel-Dieu, il n'avait jamais eu le courage d'économiser. Les revenus du bon docteur savaient toujours prendre plutôt des voies dirigées vers le profit public, comme toute sa vie l'a prouvé, hélas, sans succès, sans qu'on l'ait compris, peut-être.

Mr. le Dr. Cazeneuve croyait l'entreprise téméraire et pouvait craindre d'y placer mal-à-propos ses libéralités. Toutefois, si sa bourse n'y figure pas pour une large part, les sages conseils qu'il ne cessa de donner plaident en sa faveur, et c'étaient beaucoup que les conseils d'un homme comme le Dr. Cazeneuve ; aussi son nom est inscrit comme l'un des fondateurs.

Monsieur Labelle pouvait donc seul soutenir les dépenses qu'entraînait l'érection. Inutile de dire qu'il le fit ; preuve qu'il souhaitait aussi lui ardemment un collègue. Les raisons de son hésitation sont faciles à comprendre. Il savait d'abord Monseigneur Jean Jacques Lartigue opposé à un collège latin à l'Assomption ; il avait assisté à la lutte précédente que le Dr. Meilleur avait soutenue dans la presse et il craignait peut-être l'opposition, qui se manifestait sous des dehors menaçants. Enfin, il voyait le défaut de ressources et il ignorait qu'il se trouvait dans la paroisse un citoyen capable de soutenir les sacrifices pécuniaires qu'exigeait l'entreprise. Sans y songer, il se trouva lui-même. Laissons parler un ancien élève, Mr. l'abbé Pierre Poulin, prêtre. "Ce serait ici l'occasion de dire que le cachet du collège qui porte la devise : *Parochia fundavit*, est tout-à-fait incorrect. Pour la reconnaissance que l'on doit à Mr. Labelle et au Docteur Meilleur, il serait à désirer que la corporation fit mettre le mot *charitas* à la place de *parochia*."

Le fait c'est que :

Le gouvernement fournit £300 ;

La paroisse autant ; et que la bâtisse coute £822 pour les premier frais seulement.

Qui en paya la balance ?

Fortis et constans animi est non perturbari in rebus asperis.

(CICÉRON.)

Dès qu'il fut question de bâtir, le Dr. Meilleur, avec son énergie et son activité invincibles, ne gouta plus un instant de repos. Il avait un front ferme à présenter à l'opposition, un langage entraînant à offrir aux gens de bonne volonté et une habileté peu commune à prêter à la direction des travaux. Son courage se mesurait sur les invectives lancées à son adresse et se multipliait à raison de la malignité de ses ennemis. En fin de compte, ceux-ci n'étaient pas loin de se trouver déconcertés.

1831.

L'ouvrage commença en 1831. Dès le premier jour, le docteur sut mettre sa science à profit. Sachant le terrain tout-à-fait méchant, il eut recours aux pilotis pour imprimer plus de solidité aux fondements et fit revêtir d'une couche de carbone les pieux enfouis dans le sol. Cette partie est toujours demeurée ferme, tandis qu'une autre aile, élevée plus tard sans ces précautions, menace déjà ruine.

*
**

La pose de la première pierre rapporta quelques bénéfices. Monsieur Charles de St. Ours, seigneur de Lachenaie et résidant à l'Assomption, et sa dame aujourd'hui veuve Viger, firent resonner dignement la pierre et frappèrent vraiment un coup heureux. Il se présente un fait que j'aime à enrégistrer. Monsieur François Labelle, pour faire son offrande attendit des derniers à la cérémonie, se réservant ainsi, autant par humilité

que par délicatesse les moyens de mesurer son don sur celui des autres et de le diminuer au besoin, afin qu'il fut dit que la plus forte somme eut été donnée par un des citoyens. Il vit écrit : £25 sur le rouleau déposé par M. de St. Ours. Or, il tenait lui-même dans sa main, au rapport d'un témoin oculaire, la somme de £30. Il en retira adroitement £10 et ne donna publiquement que £20, laissant en même temps ordre secret au Dr. Meilleur, qu'il avait constitué trésorier de l'œuvre, de lui demander la balance le lendemain. L'un s'en retourna content de s'être effacé, l'autre heureux d'avoir été le plus généreux. Il est de toute justice de mentionner aussi le don bienveillant de cent écus américains fait à cette occasion par le colonel Amable Deschamps, de Repentigny, ancien membre du parlement. L'intérêt porté à une institution qui n'était point celle de sa patrie est digne de tout éloge.

1832.

Les travaux furent poursuivis avec activité, et sur la fin de 1832 principalement il fallut faire diligence pour ne point laisser passer l'année sans obtenir quelque allocation. Or le gouvernement n'y consentait que dans le cas où la bâtisse serait entièrement finie.

Ils touchèrent £200.

*
* *

M. le Dr. Meilleur en obtenant l'érection entraînait dans une série d'exigences si adroitement menées, qu'elles devaient toutes arriver à heureux terme. Aussi, dès la charpente et la maçonnerie terminées, il parla d'un clocher, ce qui était contraire au projet en vue et à l'usage d'alors; car un clocher n'allait nullement avec les besoins de la

maison telle que se la figuraient les deux autres syndics. Avec sa fermeté ordinaire il triompha bientôt des quelques résistances que M. Labelle offrait par forme. Il fit comprendre que c'était le seul moyen de retirer une dette contractée envers la Corporation des Syndics par un nommé Dubreuil, ouvrier ; celui-ci paya en fournissant les matériaux nécessaires. Il demanda en sus \$16 pour la main d'œuvre, et le bon Docteur se préparait à les payer de ses propres écus quand les syndics acceptèrent le compte.

Ce n'est pas tout. Il y avait dans le Cimetière, couchée par terre à la place du Couvent actuel, la croix de l'ancienne église démolie. (1) Il fit si bien auprès de M. Sanche, le marguillier en charge, qu'il l'obtint pour son clocher. "J'espérais plus de cette croix, a-t-il dit plus tard, que de tous nos moyens." Elle semble en effet un gage de bénédiction. Après avoir couronné un ancien temple du seigneur, elle vient dominer un temple élevé aux sciences, en se séparant d'un sol où fleurit aujourd'hui une autre institution consacrée à la piété et à la religion.

Toutefois il y manquait encore. Le clocher était muet ; le Docteur entreprit d'y remédier. Dans le but d'offrir quelque soulagement à la bourse de M. Labelle, il alla prélever son impôt sur les dames du village pour l'acquisition d'une cloche. "Son gentil babil ne nuira pas aux vôtres, leur disait-il, en badinant, il en sera le symbole." Mesdames Jetté et Chagnon, se montrèrent fort généreuses. Quelques jours après une cloche toute brillante et toute neuve sortait des magasins de la

(1) Cette église avait remplacé la première qui était à l'extrémité du village sur le terrain occupé aujourd'hui par Edouard Faribeault, Ecuyer, Notaire.

autres syndics.
entôt des quel-
par forme. Il fit
retirer une dette
yndics par un
en fournissant
n sus \$16 pour
préparait à les
ics acceptèrent

Cimetière, cou-
uel, la croix de
bien auprès de
il l'obtint pour
croix, a-t-il dit
Elle semble en
voir couronné un
miner un temple
n sol où fleurit
acrée à la piété

e clocher était
r. Dans le but
e de M. Labelle,
du village pour
l babil ne nuira
inant, il en sera
non, se montrè-
près une cloche
s magasins de la

qui était à l'extrémité
Edouard Faribeault,

Maison Canadienne Larocque, de Montréal et arrivait en triomphe à l'Assomption.—Sur ce propos, je dirai que la première cloche posée à l'intérieur du Collège avait longtemps servie à la chapelle Ste. Anne, située à l'extrémité sud-est du bois de M. Leroux, sur la rivière de l'Assomption. “Ainsi, au dehors, s'écrie M. l'abbé P. Poulin, dans ses mémoires, la croix d'un ancien temple appelait près d'elle une jeunesse dont la première instruction serait son histoire et au dedans la cloche d'un lieu de pèlerinage devait rappeler encore la religion à ceux qui l'entendraient.”

*
* *

Telles furent les principales phases de l'érection. Le Docteur émettait le plan et M. Labelle, fournissait les moyens de l'exécuter. L'attention que M. le Dr. Meilleur prodigua aux travaux est difficile à décrire.—Continuellement sur les lieux, il voyait tout de ses yeux, animé qu'il était de l'espoir de nouvelles concessions de la part de ses collègues syndics.

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE.

I.

Unde cavæ tepido sudant humore lacunæ.

VIRGIL.

Avant de passer outre, il faut se familiariser avec les lieux ; en rapprochant cette époque de la nôtre, il ne nous sera guère difficile d'y voir l'œuvre importante qui s'est accomplie.

Avouons que les premières dimensions étaient fort modestes pour un collège latin ; car la chapelle d'aujourd'hui, l'aile nord-ouest, et le corps de la bâtisse, tout cela n'existait point, et il ne s'agissait que de l'aile sud-ouest réduite à sa plus simple expression, c'est-à-dire n'ayant que deux étages. Le Docteur se fatigua encore longtemps pour y mettre trois étages ; mais il jugea prudent de céder à l'opinion publique. Entr'autres raisons on prétendait que les murs ne pourrait soutenir ce surcroît de poids. Le Docteur de concert avec le maçon-entrepreneur disputait le contraire. La vérité c'est qu'on a depuis superposé un troisième puis un quatrième étage sans que le mur principal en paraisse affecté. La bâtisse comptant 84 pieds sur 40, avec une profonde cave pour servir de hangard à bois, et un toit fort élevé pour servir de dortoir. Avec ces dimensions le collège était censé suffire pour longtemps aux besoins, vu surtout qu'il n'entraît pas dans les vues du Docteur d'y pensionner jamais les élèves. Le terrain appartenant à la maison était de $1\frac{1}{2}$ arpent carré. Mais quel terrain, grand Dieu ! Isolé du village le collège s'offrait au regard, triste et nu. Les rues adjacentes qui semblent aujourd'hui le ceindre d'un bandeau d'élégantes demeures étaient alors à peine tracées. Placé sur une éminence, il commandait à des grenouillères, et telle était la triste condition de tout l'emplacement qu'on ne trouva pas un endroit solide ni uni pour l'érection. Ils durent mettre à contribution les accidents même du terrain et ce furent bien les mains de la nature qui creusèrent la cave actuelle. L'œil se choquait dans des sinuosités de tout genre, les interruptions, les proéminences, les écarts, plongeait dans des replis tapissés de vase, reposait sur des monticules couronnées de touffes d'herbes desséchées. Une côte prenant naissance au

ons étaient fort
 apelle d'aujourd'hui
 la bâtisse, tout
 e de l'aile sud-
 ion, c'est-à-dire
 e fatigua encore
 ; mais il jugea
 e. Entr'autres
 ourrait soutenir
 concert avec le
 ire. La vérité
 isième puis un
 ipal en paraisse
 sur 40, avec une
 a bois, et un toit
 ces dimensions
 nps aux besoins,
 ues du Docteur
 terrain apparte-
 arré. Mais quel
 collègue s'offrait
 tes qui semblent
 d'élégantes de-
 Placé sur une
 uillères, et telle
 cement qu'on ne
 r l'érection. Ils
 dents même du
 nature qui creu-
 oquait dans des
 ons, les proémi-
 eplis tapissés de
 onnées de touffes
 nt naissance au

pied du mur sud-est du collège, descendait tantôt en se tordant, tantôt en s'inclinant dans des bas-fonds marécageux jusqu'à la présente rue St. Jacques. Un certain ruisseau traversait le carré. De marche diagonale, il prenait sa source dans la marge d'un coteau, situé vers le nord, passait au sud-est, à quelque pieds du collège, et se poursuivait dans un filet encore visible au fond du bocage actuel. La cour d'aujourd'hui ; n'étant qu'humidité pour ne pas dire mieux, était alors impraticable et complètement abandonnée. Pas un arbre, pas une bâtisse adjacente pour faire diversité ; pas même un pieu dressé en guise de palissade. Jamais le bruit du monde n'eut paru pouvoir pénétrer dans cette solitude, et le silence devait être de garde sur le seuil de la communauté.

C'était là le collège à son début, vrai grain de senevé enfoui dans les replis du portage ;

Jeté comme la poudre au gré de l'air qui vole.

VICT. HUGO.

il sut néanmoins résister à l'ouragan et le germe puissant, déposé dans son sein, se vivifia sous le regard de la Providence.

MONSIEUR FRANCOIS LÂBELLE.

—
 1833-35.

I

LES COURS.

Per varios casus, per tot discrimina rerum,
 Tendimus in Latium, sedes ubi fata quietas
 Ostendant.

(*ENÉIDE*, liv. 1er.)

Le Docteur ne se promet de repos que lorsqu'il aurait

touché au but et qu'il aurait obtenu l'enseignement du latin. Enfin, pressés par son importunité (*sic*), les syndics le lui accordèrent. La nouvelle s'en répandit bientôt, et quelques jeunes gens tant de la paroisse que des lieux environnants résolurent d'en faire l'épreuve.

1833. (1)

Les deux premiers noms inscrits sur le registre sont ceux de M.M. Damase Dorval, aujourd'hui avocat, et Féréol Dorval, aujourd'hui curé de L'Assomption. Quelques versions élèvent à seize le nombre de ceux qui commencèrent ce cours ; d'autres le réduisent à quatorze, Dans tous les cas les noms suivants s'y trouvaient :

De L'Assomption.	M.M. Damase Dorval	aujourd'hui	avocat.
	“ Féréol Dorval	“	prêtre.
	“ Edouard Peltier	“	avocat.
	“ Charles Marsolais	“	prêtre.
	“ Jean Baptiste Foret	“	marchand.
	“ Urgel Malouin	“	cultivateur
	“ Joseph Christin	“	brasseur.
	“ Modeste Foisy	“	prêtre.
	“ Raymond Perreault	“	mort.
	“ Sabin Marsolais	“	“
“ Joseph Guilbault	“	“	

De St. Paul: François Xavier Caisse, aujourd'hui prêtre.

De St. Jacques: Jean Louis Martin, aujourd'hui décédé.

Soit treize.

(1) J'entends par année 1833, comme pour toutes les suivantes, l'année scolaire, commençant au mois d'aout et finissant aux vacances suivantes vers le même mois de 1834 ; de sorte que des faits passés en 1834, seront, pour suivre l'année scolaire, cités comme étant en 1833.

J'entends par cours chaque nouvelle classe qui commence les éléments et son nom caractéristique est empruntée de l'année où ces élèves sont entrés. Ainsi une classe commençant les éléments en 1833, sera toujours aux années subséquente désignée : cours de 1833.

La Providence sembla regarder avec complaisance l'établissement en rassemblant de divers points des talents supérieurs, et en permettant que les premiers cours put de suite inspirer au dehors une idée favorable du collège.

La classe s'ouvrit le 3 aout 1833 ; mais non pas précisément dans le collège. Comme les appartements n'étaient pas encore prêts, il fallut dresser le camp dans "la salle des habitants," au presbytère. Sur la fin de l'automne seulement la maison fut en état de les recevoir.

Le premier maître de latin fut Mr. Michel Charron, de Verchères, aujourd'hui curé du St. Esprit, comté de L'Assomption. Il venait d'ôter la soutane et étudiait la médecine chez le Dr. Meilleur. Qu'on ne se scandalise pas d'y trouver des maîtres laïcs ; Monseigneur Lartigue n'entendait pas pour le moment y perdre le temps de ses ecclésiastiques. Voici le portrait que D. Dorval, ecr., fait de M. Charron dans ses mémoires : "C'était un homme grand, mince, il avait les yeux et les cheveux noirs ; il était bon et religieux." L'éloge mille fois mérité de ce zélé professeur devra se trouver dans une autre page.

Rien de mieux dans la peinture des premiers jours du collège que la parole même de M. Damase Dorval : "Nous travaillions avec une ardeur vraiment charmante, et une noble émulation nous encourageait. . . Une table qui n'était qu'une porte sur des chevalets ; un banc, et une chaise pour notre régent : voilà tout ce qui composait notre ameublement. Contents de ce peu comme jamais Cynique ne le fut de sa besace et de son bâton, nous étions heureux au sein de cette modicité."

Lors de l'établissement du collège et des classes latines, Mr. Samuel Lewis tenait l'école du village. L'expérience qu'il avait dans l'enseignement primaire, jointe au concours du Dr. Meilleur qui allait deux fois par semaine faire exécuter par les élèves des exercices pratiques et analytiques, lui faisait employer une méthode sûre, et propre à satisfaire les gens. Mais tout cela ne le rassurait pas contre la concurrence qu'allait exercer la nouvelle institution, et il fit preuve de sens en demandant l'affiliation de son école au collège ; ce qu'il obtint à la suite de quelques pourparlers ; et de cette époque date l'établissement de l'école française. Ses élèves ne tenaient au collège que par la classe. Etude, récréation, coucher, tout cela n'existait pour eux que dans le village. Cette défense de communication avec le reste de la communauté créa bien des beaux jours à la chicane parmi les élèves, comme les chroniques en font foi ; toutefois cela n'empêchait pas les élèves de latin d'étudier avec ardeur. Mr. Charron était plein de courage, et c'était plus qu'il n'en fallait pour une classe si bien fournie d'heureuses intelligences. On étudiait les grammaires latine et française, la géographie et l'*Epitomæ*. Il est à présumer que la plupart étaient externes au commencement de l'année comme le donne à entendre le passage suivant. " Nous allions au Collège seulement pour la classe, prenant nos récréations et étudiant à nos maisons de pension (1)." On se rappelle qu'il y en avait onze de la paroisse. D'un autre côté, feu Mr. Martin disait à quelqu'un que lorsqu'il arriva au Collège il ne se trouvait au dortoir en compagnie que de deux ou trois.

(1) Mémoires de D. Dorval, ecr., avocat.

On ne se vexa nullement de l'approche de l'examen et des vacances. L'année avait été si longue ! Entrés le 3 aout ils ne devaient sortir que le 14 aout de l'année suivante : un an et onze jours ! Une ambition moins que modeste en eut été satisfaite.

Grâce aux talents d'élite de la classe, l'examen, proportion gardée, fut brillant. On y joua même une charmante petite pièce.

* * *

Le propos de "Pièces" me force à entrer dans une digression de quelques lignes. Ce mot, à l'oreille d'un grand nombre, résonne aujourd'hui d'un son importun, sinon sinistre. Je ne suis pas sans savoir que cette animosité contre les théâtres de collège soulevée à notre époque fut le mobile d'une grande lutte, soutenue par les Jansénistes de Port-Royal et les autres adversaires des Jésuites contre le *Ratio Studiorum* de l'Institut qui le permettait, et que même cette animosité prit naissance à cette époque. De quel côté était le droit ? ce n'est pas la question. Seulement l'administration du collège, forte de l'exemple des Jésuites, pensait et a toujours pensé qu'on pouvait y donner "des représentations innocentes" comme s'exprime Bossuet, cité par Crétineau-Joly. En effet "qui sera assez rigoureux, s'écrie l'évêque de Meaux, pour condamner dans les collèges celles (représentations) d'une jeunesse réglée, à qui ses maîtres proposent de tels exercices pour leur aider à former leur style ou leur action, et en tous cas leur donner surtout à la fin de l'année quelque honnête relâchement." D'autant plus que les directeurs croyaient vraiment devoir une heure de pure jouissance et de franche gaiété aux parents, et ne rien négliger qui les dédommageât

des sacrifices qu'ils s'imposaient pour leurs enfants. Jusqu'à présent, des regards attentifs n'ont pu encore découvrir dans cette maison les mauvais effets d'une pratique encore en honneur. Les pièces donnent un grand relief aux examens, voilà tout. Une excellente raison de ce résultat, c'est que le collège, vu son isolement à la campagne, est à l'abri des inconvénients, que de semblables représentations, disent les adversaires de ces pièces, offrent aux populations des villes qui y peuvent prendre le gout du théâtre véritable.

* *
*

Le bel astre des vacances brilla donc enfin le 14 aout ; mais son éclat dura peu ; car le 15 septembre, jour de la rentrée, ne se fit guère attendre.

1834.

Avec les anciens élèves devenus *syntaxistes* (1) il en arriva d'autres, attirés par les succès de leurs devanciers et les avantages de cette nouvelle institution, pour le cours de 1834.

Il ne sera fait mention que brièvement de ce second cours, parcequ'il s'est éteint en Belles-Lettres, où réduit à 4 élèves, il se rallia à celui de 1835.

Pendant le premier mois de cette seconde année, Mr. Charron fut obligé de se multiplier en qualité de précepteur des deux classes. Enfin Mr. Grammont, autre laïque, vint lui prêter secours. Celui-ci fit la syntaxe et Mr. Charron conserva les éléments.

(1) Qu'on veuille me pardonner l'emploi des mots *syntaxistes*, *méthodistes*, etc que l'usage semble avoir consacré parmi les élèves, au moins pour les diocèses de Montréal et de St. Hyacinthe ; c'est éviter de véritables embarras que de me dispenser de recourir aux termes de *première*, *seconde*, etc., dont on n'a guère l'usage.

La dissipation ne se crut pas de trop dans l'institution, aussi les élèves paraissaient-ils se croire tenus en conscience de travailler à l'émancipation du régime réglementaire.

* *
*

Enfin, les mois succédant aux mois, il fallut encore en passer par les vacances. Mr. Grammont avait voulu signaler l'examen par une pièce : " L'avare de Molière," mais quelqu'un lui ayant représenté qu'une telle comédie pouvait faire soupçonner des allusions locales, il se piqua d'humeur, et, pour se venger, il retira également un petit plaidoyer qu'on avait préparé. De sorte que l'examen fit piteuse mine. On récitait des fables, du latin, puis du latin.

II

USAGE, MŒURS ET COUTUMES.

Nec quid speraret habebat.
(EGLOG. 2.)

Bien sûr personne ne s'attend à trouver les élèves dans les palais d'Aladdin ou les plaines d'Eden. Ce furent deux années de privations et de misères physiques. Les écoliers étaient tout, servantes, femmes de chambre et domestiques. Si la poussière prenait une part trop active aux exercices journaliers, à eux revenait le soin de la désemparer par la force matérielle, quand elle ne s'y prêtait pas de bon gré. Bien fournis de balais et plus hardis que les paladins du Tasse, ils se croisaient avec enthousiasme contre l'ennemi commun et le poursuivaient sans pitié dans tous les recoins ; mais, une fois la poussière revenue à la raison, la paix et la bonne intelligence se rétablissaient entre les parties pour des mois

entiers. Le ménage de nuit n'était pas moins de leur ressort et, semblables au bon Cincinnatus qui passait du maniement des armes à celui de la charrue, ils ne craignaient pas de consacrer le matin aux manœuvres de la paillasse ces mains habituées pendant le jour à gouverner la plume et à manœuvrer la pensée. Abouzit eut-il applaudi ! Cet office est sans doute une cause de la capacité des premiers élèves, car il est dit :

Non jacit in molli veneranda scientia lecto.

(CÆLSE)

Après tout, c'était peut-être un excellent sujet de méditation. Plus qu'aucun, ils étaient à portée de comprendre la justesse et l'importance de cette maxime :

Comme on fait son lit on s'y couche.

*
* *

Un autre devoir sacré c'était le transport du bois. On avait l'insigne faveur de le prendre à la cave ; jouissant ainsi de l'avantage *inappréciable* d'un escalier de plus à parcourir. Encore était-ce plaisir perdu ; car le bois paraissait à l'épreuve du feu.

*
* *

Puis venait la question de l'eau :

Transivimus per ignem et aquam.

On se gardait bien d'avoir recours aux lave-mains. Le délicieux ruisseau offrait plus de charmes, surtout en hiver. On y vit ni plus ni moins se renouveler la scène des gascons de joyeuse mémoire, en excursion dans un puits ; car, la neige amoncelée et durcie ou convertie en glace rendant difficile l'accès du ruisseau, un des plus braves se laissait glisser dans une position

renversée vers l'*humide sentier*, tandis que cinq ou six poignets solides l'empêchaient de céder aux lois de la gravité. Il ne faut pas croire que les farceurs manquaient l'occasion de voir comment Latone avait fait pour rendre Achille invulnérable. C'est là sur ces bords enchanteurs qu'on vaquait aux toilettes du matin, bien à l'abri entre deux haies de neige :

.....inter flumina sacra
Et fontes sacros frigus captabis opacum.

(EGL. 1er.)

Ceux qui trouvaient la besogne trop rude convenaient avec leurs visages de ne se laver qu'aux nouveaux quartiers de lune ou au moins remettaient la partie au déjeuner. En ce temps-là, on plaça dans le corridor un bassin, rempli d'eau, appuyé sur le parloir. Il était de forme triangulaire et possédait quelques robinets ; les élèves y plaçaient leurs serviettes et savon et étaient censés s'y laver le matin ; mais, outre que serviettes et savon tombaient en plein communisme contre les vues moins larges du propriétaire, la crasse y réciaima droit de bourgeoisie, malgré les efforts constants des directeurs.

* * *

Une autre incommodité c'était l'éclairage à la chandelle. Il en revenait toutefois un certain bénéfice. Il y avait dès lors de ces officiers publics de collègues qu'on nomme aujourd'hui si prosaïquement lampadaires. Ils faisaient souvent la revue générale des chandelles, mouchettes en main ; les correspondants en profitaient et jetaient une dépêche au *postillon* (tel était leur nom) qui conduisait toujours le tout à destination.

III

TABLEAU DE L'INTÉRIEUR.

Au dedans sont construits divers appartements
Où l'on voit briller l'art dans les ameublements.

(LE BANC.) (1)

Cette description ne peut s'adresser qu'à une partie minime des lecteurs. Que chacun ait la complaisance d'en prendre et d'en laisser.

Telle pouvait être à peu près la disposition du local. La première année, l'étude se faisait dans la classe et la classe occupait l'angle est. La récréation occupait l'angle nord et le dortoir était à l'angle sud, le second étage n'étant pas prêt. Sur la façade sud-est exista toujours la porte qu'on y remarque avec le parloir actuel, où

Deux larges escaliers conduisent à l'entrée,
D'un portique pompeux richement décorée.

(LE BANC.)

Il ne restait donc que la partie est ; elle était au profit des élèves de la classe française qui occupaient ainsi le quart de l'aile. La seconde fenêtre ouest quart nord-ouest de l'angle était alors une porte ; c'était le seul moyen de pénétrer dans la classe des français. En entrant par la porte de la façade, on tombait dans le parloir, tel que nous le voyons encore présentement, de là dans un corridor aboutissant à quelques pieds à gauche du parloir et continuant jusqu'à l'extrémité nord-est où l'on trouvait encore une porte. La récréation était vaste ; elle n'offrait aucune proportion avec la classe ; ce qui fit croire à certains élèves de belles dispositions qu'on

(1) Le lutrin de l'époque, composé par un élève, et reproduit aux chroniques.

voulait signifier par là que le jeu devait occuper une plus ample place que l'étude.

La cloche intérieure était placée dans le corridor à l'entrée du parloir (1)

MONSIEUR EDOUARD LABELLE.

—
1835-38.

I

LES COURS.

Vela secundi intendebant zephiri.

Ici, se présente une autre figure dans l'histoire du collège. Mr. Edouard Labelle, prêtre, frère de M. François Labelle, ayant été forcé par suite d'une fracture à la jambe de laisser la cure de Ste. Rose, demeurait depuis un an à l'Assomption. Il voulut bien se charger du directorat et entra en fonctions au retour des vacances.

1835.

L'année fournit son contingent ordinaire de *nouveaux*. On en comptait 13. " Monsieur le curé de Ste. Geneviève, dans l'île de Montréal, dit Mr. l'abbé Poulin, ayant appris le mode adopté par ce nouveau collège d'obliger les enfants à sortir trois fois le jour pour prendre leurs repas dans le village, conjectura que ce serait le meilleur moyen ds soutenir les santés faibles et y envoya un jeune homme qu'il protégeait. Ce fut Mr. Pilon, plus tard chanoine de la cathédrale, qu'une maladie

(1) Voir les chroniques pour les détails.

soudaine a ravi à son vénérable protecteur, au collègue dont il était une des gloires et au diocèse de Montréal dont il était l'ornement."

Or, dans ce cours, il se trouva encore un autre élève, doué de puissantes facultés et rude antagoniste du premier dans les luttes de l'intelligence. Comme Mr. Pilon il brilla dans son cours, comme lui il fraya sa carrière avec éclat, comme lui il mourut : c'est M. Joseph Papin. Après s'être quittés sur le seuil du collège, ils prirent chacun leur route ; mais ils arrivèrent au même point et se rencontrèrent sous le regard de l'Éternel.

A l'honneur du collège, l'on trouvait encore dans ce cours MM. Varin, Poulin et Champoux. L'appréciation que je me propose à la fin de chaque cours m'empêche de prolonger ici les considérations individuelles.

* *
*

Le premier cours commençait sa méthode sous Mr. Mesnard, en remplacement de Mr. Grammont qui partit bientôt pour la Nouvelle-Orléans. Monsieur Mesnard était un homme de talents, très habile en littérature, mais peu fait pour l'enseignement. "Grâce aux fréquents Deo Gratias, (1) à notre paresse et aux tours que nous lui jouâmes, nous ne sûmes rien au petit examen du jour de l'an." (2)

(1) "Deo Gratias est un mot sacramentel dans tous les collèges. C'est peut-être le lieu de dire que cette expression nous vient des premiers chrétiens qui se saluaient en disant : "Deo Gratias." St. Augustin nous apprend que les hérétiques se moquaient des catholiques de ce qu'ils s'en servaient, disant que ce n'était pas une salutation mais une réponse. Aux agapes ou autres réunions, l'arrivée d'un fidèle était un motif de réjouissance ; or le pontife saluait le nouvel arrivé : "Deo Gratias," et c'était le signal auquel on venait tour-à-tour le féliciter, interrompant les exercices pour cela.

(2) Mémoires de Damase Dorval, Ecr.,

Chaque retour de classe était accompagné de nouvelles prières et l'on s'y prenait de telle sorte que le refus était chose inconnue :

Ludens coram eo omni tempore

(Prov. 8, 30.)

Leur année était perdue sans le départ de Mr. Mesnard qui laissa quelques mois avant la fin de l'année. Il fut heureusement remplacé par Mr. Garnot. Ce monsieur avait auparavant enseigné pendant sept ans avec la soutane. L'ayant quittée, il était allé à Chambly continuer l'enseignement. Ce fut là qu'il se maria. Il avait pour lui une longue expérience quand il vint à L'Assomption. Du reste, on sait Mr. Garnot d'une grande capacité. Ce qui charmait surtout les écoliers, c'était un esprit saillant ; et d'heureuses citations à tout propos de vers latins le rendait tout-à-fait aimable : ses élèves se disaient heureux sous lui.

Comme la fin de l'année approchait il fit de grands efforts pour prouver au public que le collège ne le cédait en rien aux autres en fait de latin ; il fit aussi prendre à ses écoliers un plaidoyer. Il s'agissait de savoir quel était l'état de vie le plus malheureux : du militaire, du marchand, de l'avocat ou de l'écolier.

L'écolier, on le pense bien, fut jugé le plus malheureux à raison de la captivité dans laquelle il vit. Ce plaidoyer est déposé à la Bibliothèque du Collège.

M. Gauthier, jeune ecclésiastique, protégé de M. Labelle, les avait exercés à la déclamation dans la salle des habitants. Mr. Moll faisait cette année la syntaxe. C'était un jeune homme d'heureuses dispositions, sortant récemment du Collège de Montréal et étudiant la médecine. Mr. Charron était aux éléments.

Les élèves de méthode parurent sur Virgile, Ovide, la mythologie et l'histoire moderne.

L'examen avait lieu dans la salle d'étude.

1836.

Le cours de 1836 amena aussi plusieurs élèves. On y remarquait entr'autres MM. Norbert Barrette, aujourd'hui supérieur de cette institution et N. Bourgeois, M.D.

Mr. Garnot faisait les belles-lettres ; Mr. Gauthier, la méthode ; cette fois ce dernier était laïque et étudiait la médecine. Mr. Moll faisait la syntaxe et Mr. Charron, les éléments.

Les auteurs étaient ceux suivis aujourd'hui au collège de Montréal. Les élèves de belles-lettres voyaient Virgile, Salluste, et Cicéron. On remarqua que M. Garnot insista beaucoup sur le latin en belles-lettres. Il fit même apprendre par cœur à ses élèves tout l'art poétique.

Par contre, ceux-ci étaient peu exercés à la composition. Puis vraiment le Collège présentait un aspect à faire revivre le Mont-Cassin ; c'est-à-dire, que les parties concernant la récitation, comme belles-lettres, géographie, histoire, étaient manuscrites. Concluez du travail que couvrait un livre.

Un incident remarquable signala cette année. On se rappelle que c'est l'époque du soulèvement.

Bien que la paroisse ne fut pas en odeur de *patriotisme*, tel que l'entendent les amis de Monsieur Papineau, celui-ci voulut cependant y laisser un souvenir, vint dans la paroisse et convoqua une assemblée. M. le Dr. Meilleur, comme Membre du Parlement, fut vivement solli-

On, la
 On
 our-
 D.
 , la
 t la
 on,
 ége
 Vir-
 rnot
 l fit
 oé-
 on.
 re-
 cer-
 his-
 ou:
 a se
 tis-
 au,
 ans
 eil-
 lli-

cité de donner son opinion sur les moyens propres à “*émanciper le pays de la tyrannie anglaise* ;” il le fit et soutint que le meilleur mode d’émancipation consistait à répandre l’instruction, apprendre à en tirer parti dans la politique, comme dans l’agriculture, le commerce et tous les genres d’industrie mis au service de la religion de l’union et de la concorde.

Le grand orateur canadien visita ensuite la communauté. Il parla fort bien. “La patrie était menacée ; on demandait des défenseurs.” Les uns en furent émerveillés ; d’autres se demandèrent pourquoi il n’avait pas parlé de religion.

Cette année, d’un seul bond, les vacances se transportèrent du 1er Septembre où elles commençaient auparavant au 15 Août. Quel époque ! De plus, l’examen se fit au dortoir. Il y avait trois représentations, dont un drame de Berquin, intitulé : Les jeunes officiers de la garnison, et un nouveau plaidoyer encore fait par Mr. Garnot. Il s’agissait de savoir lequel avait plus mérité ou d’Eraste qui corrigea l’indolence d’un enfant, Zénon, l’excessive complaisance, Cléantie, qui fixa le caractère volage. On mit au premier rang celui qui corrigea l’indolence.

1837.

Le cours de 1837 fut plus nombreux. Les plus remarquables sont MM. Alfred Dupuis, ex-directeur du Collège et Joseph Guilbeault, l’économiste d’aujourd’hui.

Le second cours, rendu en belles-lettres, étant fort peu fourni, on ne jugea pas à propos d’engager un maître et Mr. Garnot fit les classes de rhétorique et de belles-lettres.

La classe française, abandonnée depuis deux ans, fut reprise par un nommé Joumènes, ancien soldat belge de la grande armée (1).

On sait qu'en 1837 les Canadiens du sud et du comté des Deux-Montagnes marchaient sous l'étendard de la rébellion. Un dimanche, revenant après vêpres de la bénédiction d'un cimetière, ils entendirent des coups de canon tirés au sud, et le soir ils aperçurent l'incendie du village St. Denis. Dans le mois de Janvier, M. le Directeur vint les chercher pour les conduire à la salle publique et leur faire renouveler le serment de fidélité à la couronne anglaise. Plusieurs le firent de mauvaise grâce ; d'autres refusèrent complètement. Entendant parler chaque jour des différents combats dont on grossissait les avantages, certains élèves se montèrent tellement l'imagination qu'ils partirent un jour pour voler à la défense de la patrie. Heureusement, Mr. Labelle les fit arrêter à temps et *ils revinrent sur un simple ordre*. Une bonne fois la frayeur fut au comble, car on disait qu'une paroisse voisine s'était soulevée et venait prendre le Collège.

Ce fut en cette année qu'ils élevèrent un mai. Mr. le Dr. Meilleur fournit le bois et les écoliers le taillèrent et le dressèrent. Le Dr., quelque temps après, leur obtint de Mr. Nolin un ancien pavillon de frégate ; et l'on était fier. Ce mai fut cause de grandes péripéties comme il est dit dans les chroniques.

Vers la fin de l'année, Mr. Labelle dût partir pour la Pointe-aux-Trembles. Il vint faire ses adieux au milieu d'une étude et le plus bel éloge qu'on puisse en faire, c'est de représenter la douleur que tous les écoliers ressentirent à son départ. Quoiqu'il ne résidât pas au col-

(1) Voir son portrait aux chroniques.

lége, il ne cessait de veiller sur les élèves avec une sollicitude toute paternelle ; souvent même on le vit porter le dévouement jusqu'à présider soit aux classes, soit aux études.

Il rendit de si grands services au collège qu'on le mit au nombre des fondateurs, et qu'il est considéré comme tel dans l'acte de fondation.

Les vacances se trouvèrent à leur poste le 15 Août. A l'examen on remarqua plusieurs citoyens illustres et 25 prêtres ou ecclésiastiques. Il y avait plus. Mgr. Lartiguc avait toujours été opposé au collège ; il envoya cette année aux examens, Mr. Jean-Baptiste Dupuis, plus tard, directeur du collège, et aujourd'hui, curé de St. Antoine, pour voir si réellement on pouvait attendre quelque chose de bon de cette institution. Grâce à la capacité des élèves, le rapport fut excellent et Mgr. promit de donner un prêtre au collège. On joua la pièce : Bonaparte consultant Fontanes, Carnot et Foucher sur son projet de s'élever à l'empire. On représenta aussi le siège de Colchester par Berquin ; le discours de la fin de l'année fut prononcé en vers.

INTERREGNÉ.

1838 39.

I.

Dominus solus ejus dux fuit.
(DEUT. 32,12.).

1838.

Le directeur étant parti, la galère dut voguer parfois à la grâce de Dieu. Le premier soin de Mr. François

Labelle devait être accordé nécessairement à la cure ; et le désir qu'il avait de veiller strictement à la communauté était sans cesse traversé par mille occupations de tout genre auxquels il était de son devoir et de la stricte rigueur de se prêter sans réserve. Il avait nommé Mr. Gauthier, professeur de philosophie, vice-directeur ; mais raisonnablement, celui-ci ne devait point s'attendre à la plénitude des grâces d'état ; et la providence ne fut pas pour rien dans l'harmonie qui régna jusqu'à la fin.

*
* *

Il n'y eut point de rhétorique cette année. C'était au tour du second cours ; mais réduit à quatre, et ayant été l'année précédente comme une succursale de Mr. Garnot qui devait faire les deux classes et qui accordait inévitablement par motif de priorité, plus de soin aux rhétoriciens, il se rallia au troisième cours. Les élèves reprirent donc les Belles-Lettres sous Mr. Garnot.

*
* *

Monseigneur Ignace Bourget visita le Collège et promit formellement un prêtre.

Les vacances cette année commencèrent le 1er Août. L'examen fut très favorable. On y représenta une petite pièce faite par Mr. Garnot. La versification joua : " L'honnête Fermier de Berquin," avec changement de Mr. Sanche. Les philosophes avaient choisi : "Le retour d'Ulysse" dont ils s'acquittèrent bien.



TRANSFORMATION DES LIEUX.

I.

AMELIORATIONS DU TERRAIN.

De cet affreux chaos la masse inanimée
Se travailla soudain et naquit transformée.

Il faut remonter aux premières années et examiner la transformation progressive des lieux.

On se rappelle l'état du Collège à son premier jour. Que l'on apprenne à s'expliquer le site pittoresque et enchanteur qui se déploie aujourd'hui.

Les écoliers travaillèrent de leurs propres mains au terrain. Ce fut la syntaxe du 1er cours (34-35) qui commença. Au bout nord-est de la bâtisse une voiture eut pu y passer à peine, même en serrant le Collège, parce qu'il ne se trouvait de niveau qu'une étroite bande de terre bordée d'un vallon fort incliné. Les élèves des deux premiers cours sous la conduite de Mr. Charron entreprirent d'y remédier. Il fallut jeter dans un espace de soixante pieds carrés de la terre rapportée à cinq ou six pieds de profondeur. On tailla le tout en terrasse avec angle droit à l'est et détour vers la direction sud-ouest. Enfin ils aboutirent à se procurer une surface plane ; ce qui leur donna l'avantage de convertir le pignon respectif en jeu de paume. Une côte de quelque cent pieds sur quatre-vingts était à être enlevée. Ils creusèrent donc, à la naissance de la côte, à une profondeur de 10 à 12 pieds. En 1835 les autres confrères se joignirent à eux. En 1836, on avait réussi à enlever à peu près 80 pieds carrés aux conditions susdites.

Le ruisseau plus haut décrit qui passait au sud-ouest déguisait la place. On résolut de le convertir en étang.

Et voilà mille jeunes gens,
Armés d'hoiaux, de pics et d'autres instruments,
Qui volent vers le lac ; la terre est travaillée
Tout le tour de ses bords ; on perce en cent endroits
A la fois.

(FLORIAN, III, 21).

Aussi, en 1839, étang y avait-il avec des dimensions de 100 pieds sur 30 et 8 à 10 de profondeur. MM. Martin et Varin y avaient le plus contribué.

Par bonheur le village se prêta facilement à ces différents ouvrages. On eut jusqu'à neuf cheveaux dans une journée, et Mr. Beaupré ne se gênait pas d'en prêter trois à la fois. Je n'ai pas nommé le Dr. Meilleur, mais il est entendu qu'il dirigeait le mouvement, encourageant aussi bien d'exemple que de paroles. Les plus actifs avaient la permission de prolonger le travail fort loin dans la nuit. Comme on ne donnait qu'un mois de vacances, les supérieurs croyaient devoir disposer plus facilement des congés. Il s'en rencontra dans une semaine jusqu'à cinq plus ou moins complets, mais toujours destinés à poursuivre les améliorations. Ces déreées de la joie débitées à si bon marché nous reportent aux époques du moyen-âge où l'on payait 5 sous les quartiers d'un mouton et 15 celui d'un bœuf.

II.

PLANTATIONS.

*Hic plantas tenero abscondens de corpore matrum,
Deposuit sulcis et stirpes obruit arvo.*

Les plantations commencèrent en 1838, alors que tout était disposé à les recevoir. La première racine que l'on confia au sol fut celle d'un liard, que Mr. le Dr.

Meilleur fit planter par Mr. Charles Champoux. On y transporta un seul pin, et chose singulière, cet arbre devenu gros est dessèché l'année même ou celui qui l'avait planté, Mr. J. L. Martin, est mort, (vers 1862). On commença par orner la partie travaillée et creusée, qui s'appelera désormais du nom d'aujourd'hui "Bocage." On y mit deux rangées d'arbres sur toute la longueur du Bocage. Plus tard nous reverrons les additions.

DETAILS.

I

ETAT MORAL.

Neglectis urenda felix inascitur agris.

(HOR.)

Il est inutile de le faire remarquer, aucun maître ecclésiastique n'étant au collège, la surveillance était moins rigoureuse. Mr. Garnot avait sa famille et ne pouvait en conséquence résider au collège. M.M. Moll et Gauthier, étudiants en médecine, devaient avoir un peu *l'esprit de leur condition*. Toutefois, il faut faire exception de Mr. Charron. "Oui, s'écrie Mr. l'abbé Poulin, c'est ici le lieu d'exprimer toute la reconnaissance que les anciens élèves doivent à Mr. Michel Charron. Lui seul semblait s'occuper de sa charge par devoir, lui seul était là pour servir de sentinelle vigilante, mais que peut un seul homme quand il n'est pas secondé par ses confrères?" Ce qui fit qu'il y eut un peu de relâchement.

II

MISERES ET PRIVATIONS.

.....et nescis quia tu es miser et miserabilis et pauper.

(ApoC. 3. 17.)

On a déjà vu le dénuement qui accompagna les premières années. Rien n'était changé sous le soleil. C'était bien du bois qu'on transportait encore. Heureusement les lampes furent introduites en 1837 ; le balayage fut aussi aboli vers cette époque. Il n'y avait point d'amélioration dans la question de l'eau. Mr. Antoine Jourdain devait deux fois par semaine en mettre une tonne remplie. Mais la tonne manquant, l'aridité sévissait parmi la *gent écolière*. Dans cette extrémité on allait avec un sceau en puiser sur le coteau voisin. C'était fête quand le sceau arrivait. Les vases n'étant pas toujours sous la main, le plus vif se jetait tête perdue dans le liquide, et plus d'un nez s'était déteint, quand le dernier y mettait le sien. Et pourtant ils étaient heureux, contents et satisfaits comme on l'était au temps du bon roi Dagobert.

III

PASSE TEMPS.

.....aestimaverunt lusum esse vitam.

(SAP. 15. 12)

Les amusements⁷entraient pour beaucoup dans les raisons de leur satisfaction, et certes, ils sont dignes de figurer ici. Tant qu'il n'y eut que trois cours, la communauté formait comme une famille, et à ce titre elle allait souvent prendre le repas chez des particuliers aux jours de congé, qui avait lieu le mercredi. On pouvait

trouver dans ces petites fêtes l'idéal du bonheur. Invités et invités tous se séparaient enchantés.

On allait souvent aussi respirer l'air frais de la campagne à une lieue de là. Les régents, aux jambes desquels la marche était à charge imaginèrent de raconter la présence d'un affreux serpent dans les environs. On fut tout un été sans sortir.

La paume (pelote), la course, le bond, étaient en honneur. Le marbre n'était pas oublié et l'on remarque que Papin était d'une habileté étonnante. La chasse fut permise en 1836, mais ce *droit canon* fut vite aboli. La chose allait pourtant fort bien aux intéressés : *Studia venandi honesta exempla ludendi.* (Off. lib. 1.)

Il s'établit en 1838 une pratique dont le fait est notoire. Ce fut d'aller passer les grands congés à un certain bois et d'y apporter les matériaux d'un dîner qu'ils se préparaient eux-mêmes.

Tandis que l'écolier, tranquillement assis,
S'entretient et plaisante avec quelques amis,
Où, folatrant gaîment sur la verte terrasse,
Respire les parfums du *grand congé* qui passe,
L'aiguille de la montre, au sein des jeux bruyants,
Sur le cadran muet grave les pas du temps,
Et, réglant les instants de l'heureuse journée,
Annonce du repas l'approche fortunée.
Le bruit tombe et s'éteint sous la voûte des bois,
Un soin plus important a captivé les voix.
Cent autels élevés au grand dieu des cuisines
Voient se presser autour de leur marches divines
Des flots d'adorateurs pleins de zèle et d'ardeur,
Et Gaster un instant se sent comblé d'honneur.
Des trous creusés sans soin dans le sein de la terre,
Couronnés d'un monceau de poussière et de pierre,
De vrais foyers dressés sous l'effort de leurs mains :
Tels sont de l'estomac les autres sybillins.

Tout s'agite et s'empresse en cet instant sublime ;
 L'un s'approche du feu que son souffle ranime ;
 Un autre, s'entourant de cent matériaux,
 D'une crêpe future assemble les morceaux.
 Un troisième saisit une lame tranchante
 Et dépèce un long pain dont l'aspect seul enchante.
 Un autre, d'un trident prenant possession,
 D'un franc morceau de lard fait la dissection.
 Partout dans les rameaux transpire la fumée ;
 Déjà l'œuf répandu dans la poêle enflammée
 Provoque l'appétit et flatte l'odorat ;
 Déjà chaque écolier, prosterné vers un plat
 D'une immense omelette ou plus ou moins rotie
 Savoure les douceurs et hume l'ambrosie.

Cette coutume, conservée religieusement jusqu'à ce jour, est la source d'un plaisir *toujours ancien et toujours nouveau.*

IV

MILICE.

Et Judas Machabaens fortis viribus a
 juventute suâ, sit vobis princeps
 militiæ et ipse aget bellum populi.

(1 Mach. 2, 66.)

Mr. le Dr. Meilleur voulant utiliser les connaissances militaires de Mr. Joumènes, au profit de la santé et de l'éducation des écoliers, lui conseilla d'établir des exercices réguliers. Le Dr. en conséquence ordonna la fabrication de fusils de forme et de poids convenables à la force et à la mine du manœuvre. Les forces générales se divisaient en deux bataillons, dont l'un, les voltigeurs, était commandé par D. Dorval, Ecr., l'autre par L. J. Jacques, Ecr., M. D. Joumènes était tout à la fois le commandant en chef, l'instructeur et le tambour. On réussit à exécuter fort bien toutes les évolutions.

L'on m'a dit que c'est le collége qui a mis le premier

cette idée à exécution, bien que depuis, d'autres institutions, comme St. Hyacinthe, l'aient pratiqué avec plus de persévérance et conséquemment plus de succès.

V.

MUSIQUE.

Folices sonos tunc ore sonante de-
debat.

On forma à ce sujet la première bande militaire. Les instruments étaient CLARINETTES et FIFRES.

Mr. Edouard Labelle avait déjà formé les élèves à l'exercice du plain-chant, partie qu'on a toujours cultivée avec soin.

VI.

DESSIN.

Cui neque par Xeuxis, cui magnus
cedat Apelles. (Virg.)

Mr. Gauthier possédant bien le dessin au crayon, l'enseigna en 1836. Les leçons se donnaient tous les jours de congé de 9½ à 10 heures du matin.

VII.

ARCHITECTURE.

Unusquisque autem videat quomodo
superaedificet.

(1 Cor. 2, 10.)

Mr. Sanche, élève de St. Hyaciuthe, et étudiant la loi à l'Assomption où résidait sa famille, voulut bien enseigner l'architecture en 1838. Des vingt deux élèves qui commencèrent, il ne s'en trouva que six à la fin de l'année. Trois surent en profiter. MM. Damase Dorval,

Jean Louis Martin et Varin. Ils déployèrent même de l'habileté dans les cartes d'architecture qu'ils firent (1). Cette branche a toujours été cultivée avec soin et l'est encore aujourd'hui.

VIII.

RELIURE.

D'un bel in-folio la riche reliure
Donne du poids à l'œuvre, invite à la lecture.

Mr. Octave Paquet, alors élève de belles-lettres et venant de St. Hyacinthe, enseigna la reliure en 1838.

IX.

REGLEMENT.

Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia.

(Gal. 6, 16.)

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, les fondateurs étant élèves du collège de Montréal, ils y introduisirent le même système de règlement et d'études. Les professeurs, pour la plupart, venaient aussi de ce collège, en sorte qu'on avait toutes les raisons pour le faire.

Le lever prenait place à 5½ heures, et voici la division du temps :

6 Heures, Prière, Méditation, Etude.

7 " Messe.

7½ " Déjeuner.

(1) A la mémoire de Mr. Sanche, aujourd'hui décédé, c'est un devoir de faire observer qu'il ne fit jamais payer ses leçons. Il fit plus encore pour un collège qui n'était pas le sien. Mr. Gauthier s'absentait souvent de la philosophie ; il se montra toujours prêt à le remplacer sans rien exiger.

8 Heures, Classe.

10	“	Récréation.
10 $\frac{1}{4}$	“	Etude.
11 $\frac{3}{4}$	“	Recollection, Diner.
12 $\frac{1}{2}$	“	Récréation.
1	“	Etude.
2	“	Classe.
4	“	Récréation.
4 $\frac{1}{4}$	“	Etude.
6	“	Chapelet, Lecture spirituelle.
6 $\frac{1}{2}$	“	Souper.
7	“	Récréation.
8 $\frac{1}{2}$	“	Prière du soir, Coucher.

SORT :

Pour Classes.—4 Heures.

Pour Etudes.—4 $\frac{1}{4}$ “

Repas et Récréations.—4 $\frac{1}{4}$ Heures.

Exercices religieux.—1 $\frac{1}{2}$ “

Les élèves avaient le privilège d'étudier le soir au dortoir, autant qu'il leur plairait, pourvu qu'ils eussent soin de s'éclairer à leurs frais.

Il leur était loisible, les jours de congé, de rester à leurs pensions quand les parents y étaient. Pareillement et en tous temps quand ils étaient indisposés.

Le prix du cours était de trois trente sous par mois.

Les deux premières années, les élèves ne lisaient des livres étrangers au cours classique qu'en autant qu'ils se les procuraient du dehors. Messieurs Labelle, Meilleur, Laurent Dorval, Joseph Sanche et Moïse Raymond leur donnaient libre accès à leurs bibliothèques. A la troisième année, monsieur Edouard Labelle jeta les

germes d'une bibliothèque appartenant au collège. Il y avait de 150 à 200 volumes, entr'autres la collection complète des "Lettres édifiantes et curieuses." Il avait témoigné un grand discernement dans le choix de ces premiers auteurs.

Ne perdons pas de vue que la marche des études fut calquée sur celle du collège de Montréal. Les classes de méthode et de versification, ce en quoi les deux collèges diffèrent, se faisaient dans une seule année.

TABLEAU.

PREMIÈRE ÉPOQUE (1829-1839.)

1.—Fondation	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">Avant la fondation</td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1829.</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">Pendant la fondation.....</td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1830.</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1831.</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1832.</td> </tr> </table>	Avant la fondation	1829.	Pendant la fondation.....	1830.		1831.		1832.														
Avant la fondation	1829.																						
Pendant la fondation.....	1830.																						
	1831.																						
	1832.																						
2.—Description Topographique.																							
3.—M. F. Labelle, 1er. Dir.	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">I Cours.....</td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1833.</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">II Usages, Mœurs et Coutumes</td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1834.</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">III Tableau de l'Intérieur.</td> <td></td> </tr> </table>	I Cours.....	1833.	II Usages, Mœurs et Coutumes	1834.	III Tableau de l'Intérieur.																	
I Cours.....	1833.																						
II Usages, Mœurs et Coutumes	1834.																						
III Tableau de l'Intérieur.																							
4.—M. E. Labelle, 2nd Dir.	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">I Cours.....</td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1835.</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1836.</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">1837.</td> </tr> </table>	I Cours.....	1835.		1836.		1837.																
I Cours.....	1835.																						
	1836.																						
	1837.																						
5.—Interrègne.....1838.																							
6.—Transformation des lieux	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">I. Terrains.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">II. Plantations.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">I. Etat Moral.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">II. Misères et Privations.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">III. Passe-temps.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">IV. Milice.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">V. Musique.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">VI. Dessin.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">VII. Architecture.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">VIII. Reliure.</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">IX. Règlement.</td> <td></td> </tr> </table>	I. Terrains.		II. Plantations.		I. Etat Moral.		II. Misères et Privations.		III. Passe-temps.		IV. Milice.		V. Musique.		VI. Dessin.		VII. Architecture.		VIII. Reliure.		IX. Règlement.	
I. Terrains.																							
II. Plantations.																							
I. Etat Moral.																							
II. Misères et Privations.																							
III. Passe-temps.																							
IV. Milice.																							
V. Musique.																							
VI. Dessin.																							
VII. Architecture.																							
VIII. Reliure.																							
IX. Règlement.																							
7.—Détails.....																							

ége. Il
ollection
Il avait
k de ces

udes fut
classes
es deux
année.

{ 1829.
... 1830.
... 1831.
... 1832.

{ 1833.
... 1834.

{ 1835.
... 1836.
... 1837.
... 1838.

AVIS.

A défaut de documents, la tradition orale étant le seul moyen de recueillir les faits, on ose prier les anciens professeurs et élèves du Collège de l'Assomption de vouloir bien, s'ils aiment à communiquer quelques renseignements, en donner connaissance au rédacteur de ces notes, dans les deux mois qui suivent, surtout pour ce qui est de l'époque comprise depuis 1840 à nos jours. S'adresser par la poste à Arthur Dansereau, Etudiant en Droit, boîte 857, Montréal, ou avoir la complaisance de passer au No. 14, Petite rue St. Jacques, office de D. Girouard, Ecr., avocat.

Montréal, 2 janvier, 1864.

est le seul moyen
maîtres et élèves
s'aiment à com-
connaissance au
suivent, surtout
140 à nos jours.
diant en Droit,
e passer au No.
d, Ecr., avocat.

